

LA COLLECTE SÉLECTIVE EN PLEINE CROISSANCE!

Le taux de récupération des matières recyclables atteint près de 65 %

Près des deux tiers des matières recyclables (64,8 %) via la collecte sélective ont été récupérées par les ménages québécois, selon les résultats de la *Caractérisation des matières résiduelles du secteur résidentiel au Québec 2010*. Cette étude financée par Éco Entreprises Québec et RECYC-QUÉBEC a été réalisée par le consortium Dessau/NI Environnement auprès de 3 000 ménages québécois.

Selon cette étude de caractérisation des matières résiduelles, les taux de récupération sont les suivants en 2010 pour les principales matières : papiers et cartons 70,8 %, verre 82,1 %, métal 52,7 % et plastiques 32,6 %. L'augmentation du taux de récupération global est de 13 points de pourcentage par rapport aux résultats d'une précédente étude de caractérisation du secteur résidentiel réalisée en 2006-2007.

Toutes les catégories de matières ont vu leur taux de récupération augmenter : les papiers et cartons (+ 14 %), le verre (+ 18 %), le métal (+ 17 %) et les plastiques (+ 6 %).

Le tableau suivant présente une première série de données provenant de cette étude, soit le taux de récupération observé pour les matières généralement acceptées par la collecte sélective municipale. Une note méthodologique vient compléter ce document.

L'ampleur de l'étude et l'approche statistique utilisée permettent d'obtenir une représentation fiable de l'effort des citoyens au plan de la récupération des matières résiduelles en bordure de rue.

Cette étude n'a toutefois pas la prétention de refléter les particularités régionales ni de mesurer avec précision les quantités de produits mis en marché au Québec ou les quantités de matières traitées par les centres de tri des matières de la collecte sélective. De plus, il est pertinent de rappeler que ces taux de récupération portent uniquement sur le secteur résidentiel.

Éco Entreprises Québec et RECYC-QUÉBEC publieront prochainement le rapport synthèse sur l'ensemble des conclusions de l'étude de caractérisation résidentielle 2010.



CARACTÉRISATION RÉSIDENIELLE 2010

TAUX DE RÉCUPÉRATION PAR CATÉGORIE DE MATIÈRES

MATIÈRES	TAUX DE RÉCUPÉRATION (%)
1 Journaux*	79,9 %
2 Publications et circulaires en papier journal	83,2 %
3 Revues et magazines	82,8 %
4 Catalogues et documents reliés	72,3 %
5 Bottins	68,4 %
6 Papier à usage général et papier de bureau	66,7 %
7 Autres imprimés	62,2 %
8 Livres et autres imprimés non visés par ÉEQ*	68,7 %
9 Sacs et emballages de papier Kraft	30,0 %
10 Carton ondulé	63,9 %
11 Emballages et contenants laminés	34,0 %
12 Contenants composites	40,6 %
13 Carton pressé	51,8 %
14 Carton plat d'emballage	61,9 %
15 Autres emballages de papier	54,6 %
16 Contenants multicouches	66,0 %
17 TetraPak, autres contenants aseptiques et multicouches	52,6 %
MOYENNE – PAPIERS ET CARTONS	70,8 %
18 Bouteilles non consignées de la SAQ (vin et spiritueux)	93,6 %
19 Bouteilles non consignées de boissons alcoolisées	85,4 %
20 Bouteilles non consignées de boissons non alcoolisées	76,8 %
21 Contenants alimentaires	61,4 %
MOYENNE – VERRE	82,1 %

CARACTÉRISATION RÉSIDENTIELLE 2010

MATIÈRES	TAUX DE RÉCUPÉRATION (%)
22 Canettes de boisson en aluminium non consignées	43,9 %
23 Autres emballages en aluminium rigide	42,2 %
24 Papiers et contenants en aluminium	18,1 %
25 Aérosols et tubes métalliques en acier	14,4 %
26 Autres contenants et emballages non consignés en métal	65,0 %
MOYENNE – MÉTAL	52,7 %
27 Bouteilles d'eau	61,8 %
28 Bouteilles de boissons non consignées n° 1 (PET)	58,3 %
29 Bouteilles et contenants alimentaires et autres n° 1 (PET)	46,4 %
30 Bouteilles de boissons n° 2 (PEHD)	51,5 %
31 Bouteilles et contenants alimentaires et autres n° 2 (PEHD)	63,0 %
32 Autres emballages n° 1 (PET)	44,7 %
33 Bouteilles et contenants alimentaires et autres n° 3 (PVC)	42,8 %
34 Bouteilles et contenants alimentaires et autres n°s 4 et 5 (PEBD et PP)	40,5 %
35 Pots à grande ouverture et couvercles n°s 2, 4 et 5 (PEHD, PEBD et PP)	42,1 %
36 Seaux, chaudières et couvercles n°s 2 et 5 (PEHD et PP)	27,1 %
37 Autres emballages rigides sans code et plastique n° 7 (autres plastiques)	36,5 %
38 Contenants et emballages en PLA**	22,4 %
39 Contenants et emballages n° 6 expansé (PS)	9,8 %
40 Contenants et emballages n° 6 non expansé (PS)	31,7 %
41 Pellicules et sacs d'emballage n°s 2 et 4 (PEHD et PEBD)	28,7 %
42 Sacs d'emplettes non dégradables	5,2 %
43 Sacs d'emplettes dégradables**	24,9 %
44 Autres films plastiques (non emballage)*	13,8 %
45 Autres sacs et films plastiques et laminés	19,6 %
MOYENNE – PLASTIQUES	32,6 %
MOYENNE – PAPIERS ET CARTONS, VERRE, MÉTAL ET PLASTIQUES	64,8 %

* Matières non visées par Éco Entreprises Québec

** Matières généralement non acceptées dans la collecte sélective, exclues du calcul du taux de récupération

Source : Caractérisation des matières résiduelles du secteur résidentiel au Québec 2010, Éco Entreprises Québec et RECYC-QUÉBEC

CARACTÉRISATION RÉSIDEN­TIELLE 2010

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Depuis 2006, Éco Entreprises Québec et RECYC-QUÉBEC ont investi plus de 1,5 M\$ pour réaliser des études de caractérisation résidentielle. L'étude de caractérisation a été réalisée entre avril et décembre 2010. Couvrant l'ensemble du Québec, l'étude fait suite à celles menées au cours des dernières années sur le même sujet.

L'échantillon retenu pour réaliser cette étude était composé de 3 000 adresses différentes, réparties dans 600 grappes et 30 collectivités du Québec – chaque grappe est constituée de cinq logements consécutifs, alors qu'une collectivité peut être un territoire de Municipalité régionale de comté (MRC) ou un arrondissement de ville. Aux fins de comparaison, les grappes retenues sont situées dans les mêmes milieux et limitrophes à celles de l'étude de caractérisation du secteur résidentiel réalisée en 2006-2007. L'échantillonnage a couvert autant les résidences unifamiliales que les plex et les multilogements.

Les taux de récupération ont été obtenus à la suite de l'échantillonnage et du tri de près de 1 000 échantillons de déchets et de matières recyclables prélevés dans les différentes grappes étudiées (chaque échantillon pouvant regrouper plus d'un logement). Le contenu des sacs de déchets et des contenants de récupération a été trié en près de 100 catégories de matières, dont 43 sont des matières généralement visées par la collecte sélective municipale.

POUR PLUS D'INFORMATION



www.ecoentreprises.qc.ca
514 987-1491
service@ecoentreprises.qc.ca

www.recyc-quebec.gouv.qc.ca
418 643-0394
info@recyc-quebec.gouv.qc.ca